

## **PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MEDOR - 25/05/2019 DE 15H A 18H**

L'Assemblée générale de Médor a été précédée d'une séance d'informations, de débat et de questions-réponses avec les coopérateurs, autour de deux projets-phares du développement de Médor en 2019 :

**MEDOUR TOUR.** Présentation du projet par Olivier Bailly et Philippe Engels.

La rédaction se lance dans un tour de Wallonie en quatre étapes d'une semaine chacune, entre septembre et novembre 2019. Chaque étape sera précédée d'une phase de préparation, à distance et sur place, par une équipe de coordination, pour un total de 7 jours de travail. Cette phase comprend notamment une mobilisation de nos coopérateurs et abonnés de la région, ainsi que de groupes ciblés sur les réseaux sociaux. La phase de travail d'une semaine sur place mobilisera, elle, 6-7 personnes (journaliste, développeur, graphiste, marketing/promo, photo ou dessinateur). Une personne sera chargée du rapport avec les citoyens, lecteurs, riverains... (engagement). Des enquêtes et articles divers seront réalisés sur place, sur des enjeux locaux ou généraux ayant un impact local. Les 4 Médor tours sont financés par la bourse « Accelerator » de 50 000 euros que Médor a reçu du European Journalism Center.

Suite à des tables rondes précédemment organisées avec les lecteurs, La Louvière a été choisie comme première étape, ensuite Huy et Arlon.

En terme éditorial, l'un des enjeux est d'intéresser ceux qui ne vivent pas sur place, en racontant le contexte, en donnant une dimension universelle à chaque sujet. Olivier Bailly se fend d'un proverbe japonais : « La beauté du monde est dans un angle. »

**WEB.** Présentation de la nouvelle offre web par Quentin Noirfalisse.

Rappel de tout le processus entamé depuis l'AG de juin 2018 jusqu'à ce jour pour mettre en place une nouvelle offre web, avec un gros travail de recherche sur les pratiques web de médias d'investigation similaires. La bourse de 50 000 euros du European Journalism Center nous a permis de penser la plateforme accompagnant le Médor tour et de rencontrer des médias de toute l'Europe, confrontés aux mêmes enjeux que nous.

Le nouveau site web de Médor sera inauguré en septembre 2019 avec trois objectifs : élargir notre communauté (trouver de nouveaux membres), obtenir de l'information et permettre aux membres et aux citoyens de faire partie de Médor, augmenter notre impact sur la société. Il y aura moyen d'y accéder en mode « connecté » (membre), « non-connecté » (visiteur) ou « à l'essai ».



Le site sera payant sans être fermé (possibilité de partager gratuitement des articles ou de lire gratuitement une partie du contenu, avec rappel de la possibilité de devenir membre pour avoir accès à tout le contenu, pour un prix moyen de 80 euros).

## **CONSTITUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**Ouverture de l'Assemblée générale de Médor** par Hélène Spitaels, administratrice, à 15h03

### **Présences**

11 fondateurs (F) présents - 2 représentés  
25 coopérateurs (C) présents - 28 représentés  
Soit un total de 66 coopérateurs représentés.

Nomination de deux scrutatrices, parmi les coopérateurs C.

La séance comprendra 4 moments de vote à main levée (carton rouge ou vert). Il faut la majorité dans chacune des chambres (F et C) pour qu'une décision soit approuvée.

### **Approbation du PV de l'AG 2018**

Le PV de l'AG 2018 est approuvé à l'unanimité des deux chambres.

### **Retour sur l'année 2018**

Tous les documents utiles ont été envoyés par mail avec la convocation et sont disponibles sur notre site internet.

**Présentation du rapport narratif de Médor** par Aude Garely, administratrice.

En 2018 :

- 4 numéros sortis, 11 000 exemplaires imprimés par numéro, 6500 ventes dont 2600 abonnés pour 350 000 euros de chiffre d'affaire
- création du poste de « pilote zen » (impulsions éditoriales, animation de la rédaction, suivi et contacts avec l'extérieur)
- première enquête ouverte sur l'alcool, avec plus de 2600 personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne. Ce projet est précurseur de notre travail actuel autour de la notion d'engagement
- installation dans de nouveaux bureaux à Saint-Gilles
- nouveau logiciel de gestion informatique open source (Odo)
- CA composé, en début d'année d'Aude Garely, Hélène Spitaels et Jérôme Herman (représentants des coopérateurs), Olivier Bailly, Céline Gautier, Geoffroy Gits, et Alexandre Leray (représentants des



fondateurs). Après deux mandats comme membres du CA, Céline Gautier et Alexandre Leray ont cédé leur place à JeanPierre Borloo et Colin Delfosse.

- Médor est l'un des lauréats de la bourse de l'European Journalism Center (Engaged journalism Accelerator)

### **Présentation des comptes, bilan et résultats 201** par Jérôme Herman, administrateur

- Globalement, on est très proche des prévisions du budget voté en 2017.
- Chiffre d'affaire un peu plus élevé que prévu (on imaginait un tassement des ventes alors qu'elles ont légèrement augmenté) : 317892 euros pour 313296 euros budgétés.
- Léger dépassement des ventes et prestations : 378619 euros pour 368544 euros budgétés. Ceci s'explique par une augmentation des services, suite au passage à l'outil de gestion informatique Odoo (besoin de services comptables supplémentaires).
- La perte d'exploitation est donc moins importante que prévu : - 44311 euros pour - 50747 euros budgétés.

Questions du public autour des comptes et résultats.

Le vote de la décharge aux administrateurs est reporté après l'arrivée du vérificateur aux comptes, retenu dans une autre assemblée générale.

### **Election de deux représentants des coopérateurs au CA**

Deux administratrices (C) arrivent en fin de mandat, Aude Garely et Hélène Spitaels.

Trois candidats se présentent :

- Carole Brezillon
- Renaud Hoyoux
- Aude Garely

Vote du public à bulletins secrets.

Comptage par deux fondateurs, vérifié par les deux scrutatrices. L'annonce aura lieu en fin d'AG.



### **Plan stratégique et financier pour les trois années à venir**

Présentation par Laurence Jenard, directrice (fakira) et questions du public.



Conformément à la demande des coopérateurs lors de l'AG 2018, Médor présente un plan de développement ambitieux afin de pouvoir continuer à remplir sa mission dans de bonnes conditions et d'avoir un impact sur la société.

Ce plan passe par trois pôles de développement :

- Le Médor papier trimestriel (qui ne change pas)
- Une nouvelle plateforme web en ligne pour le mois de septembre avec des contenus exclusifs développés en thématique et la mise en place d'outils de participation originaux
- Un Médor Tour : une délocalisation de la rédaction dans 4 lieux en Wallonie en automne

Les coûts de développement de ces trois pôles sont les suivants :

- investissement de l'ordre de **70.000€** (frais de conception du projet et études de faisabilité, frais liés à l'équipe de développement de la plateforme web, réécriture du site)
- en vitesse de croisière nouveaux frais de fonctionnement de **220.000€** par an.


Médor reste fidèle à ses valeurs : il investit dans le contenu. Plus de 50 % du budget complémentaire est investi dans le contenu et 25 % du budget à la communication et la visibilité.

Les hypothèses de recettes sont les suivantes :

- ventes en librairies stables.
- augmentation du nombre de nouveaux abonnements (+ 20% la première année, + 10% les trois années suivantes). Soit 2600 abonnements actuellement, 1200 nouveaux abos à acquérir pour fin 2019, 2500 nouveaux abos à acquérir pour fin 2020, 3650 nouveaux abos à acquérir pour fin 2021.
- Prix moyen du nouvel abonnement (incluant la nouvelle offre web) : 80 euros

Deux propositions de plans de financement

La trésorerie de Médor est suffisante pour assurer le financement de l'investissement. Mais il nous semble indispensable, sur le long terme, de garder la proportion (importante) de recettes propres issues de nos abonnements et de nos ventes en librairies.

 Médor propose deux plans de financement, basé sur les hypothèses de recettes décrites ci-dessus, qui devront être adaptés en fonction des circonstances :



Scénario « capital » : C'est le plus risqué. Il ne tient compte d'aucun autre apport en recettes propres (autres bourses, subsides, ou autres...) et nous permet de développer chaque année le projet dans son entièreté. Dans ce cas, nous arrivons à l'équilibre à la mi 2021, et nous devons compter sur une recapitalisation de 300.000€.

Scénario « bourse » : C'est un plan B, à mettre en place notamment si on n'arrive pas aux nombre d'abonnés prévu. Il tient compte de la possibilité de recevoir 30.000€/an de bourse (plusieurs demandes sont en cours) et du fait que nous ne réaliserons pas de nouveau Médor Tour en 2020, si nous ne trouvons pas les fonds nécessaires.

Questions du public autour de l'ambition de Médor.

Arrivée d'Edgar Szoc, coopérateur qui a révisé les comptes 2018.

### **Retour sur comptes 2018**

Edgar Szoc explique que la mission qui lui a été confiée consiste à vérifier les imputations comptables - pas à faire une révision d'entreprise totale. Il a donc fait cette vérification mais de manière cosmétique.

Selon lui, les comptes et résultats reflètent fidèlement la réalité de la vie de la coopérative.

Il conseille d'approuver les comptes et bilans, sans remarques et avec félicitations.

### **Vote sur l'approbation des comptes et bilans 2018**

Les fondateurs (F) approuvent à l'unanimité les comptes et votent la décharge aux administrateurs.

Les fondateurs (C) approuvent à l'unanimité les comptes et votent la décharge aux administrateurs à l'unanimité.

### **Vote sur l'approbation du budget 2019**

Les fondateurs (F) approuvent à l'unanimité le budget 2019.

Les fondateurs (C) approuvent le budget 2019 à la majorité, moins une voix (contre) et deux absentions.

Une discussion prend cours sur la participation des coopérateurs. Comment doit-on organiser l'AG à l'avenir pour que les coopérateurs se prononcent sur les bonnes questions ? Certains coopérateurs souligne le fait que même si ils ont bien suivi les grandes lignes des plans financiers, la traduction de celui-ci dans le budget 2019 était difficile à comprendre. Y a t il moyen de le présenter plus comme « un budget de ménage » de façon plus simplifiée. D'autres coopérateurs préconise plus d'aller dans les détails. Il faut pouvoir passer d'une confiance aveugle à une confiance





éclairée. Le CA se penchera sur la question dès le mois de septembre pour pouvoir avancer dans le projet de manière transparente.

### **Résultats des votes pour les administrateurs**

Aude Garely et Carole Brezillon sont élues représentantes des coopérateurs au Conseil d'administration de Médor pour un mandat de deux ans. Le mandat d'Hélène Spitaels n'est pas renouvelé.

Pour rappel : Céline Gautier et Alexandre Leray avaient démissionné à l'AG précédente cédant la place à Jean Pierre Borloo et Colin Delfosse

Le Conseil d'administration se compose donc à partir d'aujourd'hui comme suit :

#### Parts F :

Olivier Bailly  
Jean-Pierre Borloo  
Colin Delfosse  
Geo Gits

#### Parts C :

Carole Brezillon  
Aude Garely  
Jérôme Herman

### **Intervention de la chargée de communication de Médor**

Tiffany Lasserre, responsable communication de Médor, incite les coopérateurs à distribuer des outils de com' : dépliants pour la collecte de fonds, affiches, marques-pages, anciens numéros. Coups de pouce bienvenus.

[communication@medor.coop](mailto:communication@medor.coop)

### **Sélection d'une étape du Médor tour**

Comme annoncé, une étape du Médor tour est soumise au choix d'un coopérateur (C), à l'issue d'un questionnaire « à la con ». Le gagnant, Grégoire Comhaire, propose de faire une étape à Lasne. Fin des festivités.

lu et approuvé  
Geoffroy Gits

